

En ligne tous les mercredis

22 mai 2013

**LA VIE ECONOMIQUE**

- [La France est en récession](#)
- [Le déficit de l'Etat s'est creusé de 1,6 milliards en mars](#)
- [Déficit public de la France : le sursis sous conditions de Bruxelles](#)
- [Déficit public de la France : la BCE met en garde contre tout relâchement](#)
- [La Banque de France prévoit une croissance de 0,1 % au 2<sup>ème</sup> trimestre](#)
- [L'Etat va céder des participations pour investir](#)
- [Baisse sensible du déficit commercial de la France en mars](#)
- [2,3 M€ : le salaire moyen d'un patron du CAC 40](#)
- [Les traders français gagnent 297 000 euros par an en moyenne](#)
- [La réforme sur les plus values de cession applicable dès 2013](#)
- [Retraites : syndicats et patronat ébauchent à Matignon leur réforme idéale](#)
- [Le plan de Paris et Berlin pour lutter contre le chômage des jeunes Européens](#)
- [Bercy écarte l'idée d'une taxe Lescure](#)
- [Plus de 20 000 emplois salariés en moins au 1er trimestre](#)
- [Les principales annonces de François Hollande](#)

**COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE**

- [Sécurité sociale : Et si les remboursements dépendaient des revenus ?](#)
- [Evasion fiscale : Etats-Unis, Royaume-Uni et Australie pourraient donner les fichiers](#)
- [Pour Pierre Moscovici, l'évasion fiscale va reculer de façon décisive](#)

**LA VIE DES ENTREPRISES**

- [Société Générale va supprimer plus de 1 000 postes d'ici 2016](#)
- [Crédit Agricole rebondit après avoir soldé son aventure grecque](#)
- [PSA-Renault : le grand plongeon](#)
- [L'IGAS épingle la gestion de l'Institut Pasteur](#)
- [Telemarket placé en redressement judiciaire](#)

**LA VIE DES DEPARTEMENTS**

- [Val d'Oise. Bezons : « Nous nous dirigeons vers un désert médical »](#)
- [Yvelines cherche médecins désespérément](#)

**OPINIONS/VIE POLITIQUE**

- [Travail au noir, argent sale : où en est l'économie souterraine ?](#)

**TEXTES LEGISLATIFS ET****REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS**

- [Conseil d'orientation pour l'emploi : « Stabiliser les exonérations de cotisations »](#)
- [Institut Montaigne : « Le bilan économique de la première année du quinquennat de François Hollande »](#)

**Qu'est-ce que Le.Crible ?**

**Le.Crible** se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

## LA VIE ECONOMIQUE

### ● La France est en récession

D'après l'Insee, qui vient de publier, le 15 mai, les premiers résultats des comptes nationaux trimestriels, la croissance de l'économie française s'est contractée de 0,2 % au premier trimestre 2013, après une baisse révisée à également - 0,2 % au quatrième trimestre 2012. Pour la troisième fois en quatre ans (2009 et 2012), la France est en récession.

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/05/15/la-france-en-recession-3226296-3234.html#xtor=EPR-32280229-\[NL\\_Titresdujour\]-20130515-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/05/15/la-france-en-recession-3226296-3234.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20130515-[titres])

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 15/05/2013)

### ● Le déficit de l'Etat s'est creusé de 1,6 milliards en mars

Le 7 mai, Bercy a annoncé qu'à fin mars, le déficit de l'Etat s'est creusé de 1,6 milliard d'euros sur un an, atteignant 31 milliards d'euros. La raison ? « *Principalement par la perception, début 2012, de 2,6 milliards d'euros de recettes liées à l'attribution d'autorisations d'utilisation de fréquences dans la bande 800 MHz en France métropolitaine pour établir et exploiter un réseau radioélectrique mobile ouvert au public (fréquences dites 4G)* ». Pour 2013, le gouvernement table cette année sur un déficit public (Etat, Sécurité sociale, collectivités locales) équivalent à 3,7 % du produit intérieur brut de la France, renonçant à atteindre 3 % dès 2013 en raison d'une croissance zéro.

[http://www.challenges.fr/economie/20130507.CHA9240/le-deficit-de-l-etat-s-est-creuse-de-1-6-milliard-en-mars.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130507](http://www.challenges.fr/economie/20130507.CHA9240/le-deficit-de-l-etat-s-est-creuse-de-1-6-milliard-en-mars.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130507)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 07/05/2013)

### ● Déficit public de la France : le sursis sous conditions de Bruxelles

La Commission européenne a revu sévèrement les prévisions de la France, estimant que, contrairement à ce que pense Bercy, la France serait en récession, à moins 1 % (cf. notre article : « *La France est en récession* »). **Olli Rehn**, vice-président de la commission : « *Les prévisions françaises étaient excessivement optimistes* ». La France obtient quand même un délai jusqu'en 2015 pour retourner sous la barre des 3 %. **Olli Rehn** : « *Considérant la situation économique de la France, il peut être raisonnable d'étendre la date limite de deux ans et de corriger les déficits excessifs au plus tard d'ici 2015* ». Ce délai est toutefois soumis à conditions : la France doit accomplir des réformes structurelles « *substantielles* ». Sont ciblées « *les retraites et l'ouverture des marchés et des professions qui ne le sont pas* », comme les taxis, les notaires, les avocats, ainsi que l'accumulation de normes et standards qui entravent les marchés. **Olli Rehn** : « *[La France qui affiche une baisse constante de sa compétitivité] doit débloquer son processus de croissance* ». Le calendrier : le 29 mai, la Commission européenne fera des recommandations « *précises* » à la France ; en juillet, les ministres des Finances des autres États membres devront se prononcer sur la proposition d'Olli Rehn d'accorder un délai à l'Hexagone.

[http://www.lepoint.fr/economie/deficit-le-sursis-sous-conditions-de-bruxelles-03-05-2013-1663286-28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130504](http://www.lepoint.fr/economie/deficit-le-sursis-sous-conditions-de-bruxelles-03-05-2013-1663286-28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130504)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 03/05/2013, Alain Franco)

[Retour au sommaire](#)

### ● Déficit public de la France : la BCE met en garde contre tout relâchement

**Benoît Coeuré**, membre du directoire de la Banque centrale européenne (BCE), a mis en garde contre tout éventuel relâchement des efforts de baisse des déficits, notamment de la France, après la décision de Bruxelles de lui accorder un délai supplémentaire : « *Ce qui compte pour la BCE, c'est la crédibilité* ». Sur les deux ans accordés à la France pour ramener son déficit sous la barre des 3 % : « *Si ces deux ans de plus accordés permettent de crédibiliser la trajectoire de baisse des déficits, à ce moment-là, pourquoi pas ? Mais si, au contraire, ces deux ans de plus donnent l'impression qu'il n'y a plus de limite, que les objectifs ne sont plus là et que l'effort s'atténue, à ce moment-là, cela n'aurait pas servi à grand-chose* ». **M. Coeuré** met en garde contre un risque de « *relâchement* » généralisé en raison de la lenteur avec laquelle les pays européens « *agissent et mettent en place des institutions* ». **M. Coeuré** : « *[Il existe un risque que] les efforts qui ont été faits jusqu'à maintenant, non seulement se relâchent, mais même qu'on revienne sur certains acquis* ».

depuis ces derniers mois, notamment en termes de désendettement. [...] Bien sûr, il faut une stratégie de retour à la croissance collective, cela ne passe pas nécessairement par plus de dépenses. Ce n'est pas en créant de nouvelles dettes qu'on va résoudre le problème de la croissance en Europe. [Cet ajustement des déficits] par la baisse de la dépense est plus de nature à ramener la croissance que par l'augmentation des impôts. [Le gouvernement français] a fait les choses dans l'ordre où elles étaient possibles. [Jusqu'ici,] la seule manière de réduire rapidement les déficits, c'est d'augmenter les impôts, et c'est ce qui a été fait. Et maintenant il me semble qu'on est à un stade où l'action doit porter plutôt sur le contrôle de la dépense publique ».

[http://www.lepoint.fr/economie/deficit-france-la-bce-met-en-garde-contre-tout-relachement-04-05-2013-1663448\\_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130504](http://www.lepoint.fr/economie/deficit-france-la-bce-met-en-garde-contre-tout-relachement-04-05-2013-1663448_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130504)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 03/05/2013)

#### ● La Banque de France prévoit une croissance de 0,1 % au 2<sup>ème</sup> trimestre

Dans une estimation publiée le 13 mai, la Banque de France prévoit une légère croissance de 0,1 % au 2<sup>ème</sup> trimestre 2013. Une prévision qui rejoint celle de l'Insee.

[http://lexpansion.lexpress.fr/economie/la-banque-de-france-prevoit-une-croissance-de-0-1-au-2e-trimestre\\_384456.html](http://lexpansion.lexpress.fr/economie/la-banque-de-france-prevoit-une-croissance-de-0-1-au-2e-trimestre_384456.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 13/05/2013)

#### ● L'Etat va céder des participations pour investir

Alors que **François Hollande** annonce « un plan d'investissements pour les dix ans qui viennent », **Jean-Marc Ayrault** a indiqué que l'Etat allait céder des participations pour investir, prioritairement dans les secteurs du numérique, de la transition énergétique, de la santé et des technologies de l'information. **M. Hollande** : « C'est le rôle de l'État que de les fixer [ces grands domaines], les déterminer et de réunir tous les moyens publics comme privés pour le long terme ». **M. Ayrault** : « Nous envisageons que dans un certain nombre d'entreprises publiques où le taux de participation de l'État en tant qu'actionnaire est très important, nous puissions dégager une partie pour financer l'investissement ».

<http://www.acteurspublics.com/2013/05/06/l-etat-va-ceder-des-participations-pour-investir>

(Source : [www.acteurspublics.com](http://www.acteurspublics.com) du 06/05/2013, Laurent Fargues)

#### ● Baisse sensible du déficit commercial de la France en mars

Mardi 7 mai, les Douanes ont indiqué qu'en mars, le déficit commercial de la France s'était réduit légèrement, à 4,69 milliards d'euros (contre 6,01 milliards en février). **Les Douanes** : « Après deux mois de repli, les exportations progressent, portées par la réalisation de grands contrats de matériels de transport : livraison d'un paquebot et livraisons record d'Airbus. [...] Cette poussée est cependant fortement atténuée par de moins bonnes performances pour les autres biens manufacturés, produits pharmaceutiques et produits pétroliers raffinés ». Ainsi, en mars, les exportations ont été de 36,2 milliards d'euros et les importations de 40,9 milliards. Les Douanes ont par ailleurs légèrement révisé le déficit de l'année 2012 à 67,67 milliards d'euros.

[http://www.challenges.fr/economie/20130507.CHA9239/baisse-sensible-du-deficit-commercial-de-la-france-en-mars.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130507](http://www.challenges.fr/economie/20130507.CHA9239/baisse-sensible-du-deficit-commercial-de-la-france-en-mars.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130507)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 07/05/2013)

[Retour au sommaire](#)

#### ● 2,3 M€ : le salaire moyen d'un patron du CAC 40

L'indice regroupant les quarante plus grosses entreprises cotées à la Bourse de Paris, indique que, entre leur salaire fixe et la part variable (qui dépend de l'atteinte ou non d'objectifs définis par le conseil d'administration de l'entreprise), chacun des patrons du CAC 40 a perçu, en moyenne, 2,6 M€ en 2012. Si les salaires fixes et les rémunérations en nature sont légèrement à la baisse, ce sont principalement les parts variables qui ont baissé. **Dans le détail** : 8 patrons émargent à plus de 3 M€ : Maurice Lévy (président du directoire du groupe de communication Publicis, dont les revenus reposent uniquement sur une part variable, 4 800 000 €) ; Jean-Paul Agon (L'Oréal, 3 885 000 €) ; Bernard Arnault (PDG du groupe de luxe LVMH, 3 790 620 €) ; M. Viehbachard (Sanofi, 3 518 000 €) ; M. de Margerie (Total, 3 241 000 €) ; M. Henri de Castries (Axa, 3 220 153 €) ; Franck Riboud (Danone,

3 214 125 €). Dans le top ten des 10 patrons du CAC 40 les mieux payés, rajoutons Gérard Mestrallet (EDF Suez, 3 000 000 €), Bruno Lafont (Lafarge, 2 918 000 M€) et Lakshmi Mittal (2 834 000 M€).

<http://www.leparisien.fr/economie/2-3-meur-le-salaire-moyen-d-un-patron-du-cac-40-06-05-2013-2782859.php#xtor=EREC-109---1346501@1>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 06/05/2013, B.C. & Lucas Biosca)

#### ● Les traders français gagnent 297 000 euros par an en moyenne

D'après **Boris Cassel**, dans une étude réalisée le 6 mai pour le journal **Le Parisien**, les traders des trois plus grandes banques françaises, (BNP Paribas, Société Générale et Crédit Agricole), ont vu leur rémunération (salaire et part variable) progresser de 17 % en 2012. Ce sont ainsi 7 276 traders qui ont perçu, en moyenne, 297 000 euros l'année dernière avant impôts. **Challenges** : « *Si les traders ont profité d'une hausse globale des enveloppes pour les rémunérations de 7 %, ils sont aussi moins nombreux qu'auparavant à se les partager, ce qui explique cette progression de 17 % par individu* ». Dans le détail, les banques qui paient le plus : BNP Paribas (325 000 euros par an), Société Générale (292 000 par an), Crédit Agricole (236 000 euros par an).

[http://www.challenges.fr/revue-de-presse/20130506.CHA9109/les-traders-francais-gagnent-297-000-euros-par-an-en-moyenne.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130506](http://www.challenges.fr/revue-de-presse/20130506.CHA9109/les-traders-francais-gagnent-297-000-euros-par-an-en-moyenne.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130506)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 06/05/2013)

#### ● La réforme sur les plus values de cession applicable dès 2013

Fleur Pellerin, ministre de l'Economie numérique et des PME, a annoncé que la réforme sur les plus values de cession sera inscrite dans la loi de Finances. **Mme Pellerin** : « *[Elle] s'appliquera aux plus-values réalisées cette année 2013. Ce sera une application rétro-active et cela concernera donc toutes les plus values réalisées au cours de cette année* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130508.CHA9260/la-reforme-sur-les-plus-values-de-cession-applicable-des-2013.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130509](http://www.challenges.fr/economie/20130508.CHA9260/la-reforme-sur-les-plus-values-de-cession-applicable-des-2013.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130509)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 09/05/2013)

[Retour au sommaire](#)

#### ● Retraites : syndicats et patronat ébauchent à Matignon leur réforme idéale

Lundi 13 mai, syndicats et patronat ont été reçus à Matignon pour exposer leurs idées quant à la manière de mener la réforme des retraites. **M. Ayrault** a indiqué que « *toutes les options* » seraient à l'ordre du jour de la conférence sociale des 20 et 21 juin – au même menu, la refonte de la formation professionnelle. **Jean-Marc Ayrault** : « *Sur l'avenir de la protection sociale et plus particulièrement des retraites, je vais être très clair : certains pensent que le gouvernement voudrait aller vite, à la hussarde, il n'en est absolument pas question, il n'y pas là, de notre part, urgence ou diktat* ». Les principales positions :

- **Mme Parisot (MEDEF)** : « *Le dossier des retraites doit être ouvert complètement, sans tabou. [...] Notre préconisation est d'allonger la durée de cotisation à 43 ans d'ici 2020 et de repousser l'âge légal de la retraite à au moins 65 ans à l'horizon 2040* ».

- **Jean-Pierre Crouzet (UPA)** : « *Nous ne serons pas très loin de ces propositions* », tout en se déclarant « *totallement opposé* » à une hausse des cotisations.

- **Jean-François Roubaud (CGPME)** est pour une hausse des cotisations.

- **Laurent Berger (CFDT)** a refusé de prendre position, précisant cependant « *qu'entre âge de départ et durée de cotisation, le paramètre le plus juste était la durée de cotisation* », tout en plaidant pour une conférence sociale « *centrée prioritairement sur l'emploi* ».

- **Thierry Lepaon (CGT)** est contre tout recul de l'âge légal et toute baisse des pensions. Il évoque une mobilisation en juin.

- **Jean-Claude Mailly (FO)** a précisé qu'il n'accepterait pas le relèvement de l'âge légal, l'allongement de la durée de cotisation ou la désindexation.

- **Philippe Louis (CFTC)** a déclaré « *refuser de repousser l'âge ou même de rallonger les durées de cotisation* ».

[http://www.liberation.fr/politiques/2013/05/13/retraites-ayrault-recoit-les-partenaires-sociaux-a-matignon\\_902415](http://www.liberation.fr/politiques/2013/05/13/retraites-ayrault-recoit-les-partenaires-sociaux-a-matignon_902415)

(Source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) du 13/05/2013)

### ● Le plan de Paris et Berlin pour lutter contre le chômage des jeunes Européens

D'après le journal allemand *Rheinische Post*, Michel Sapin, ministre du Travail, et son homologue allemande Ursula von der Leyen, présenteront le 28 mai prochain un "New Deal for Europe". Le plan prévoirait entre autres que la banque européenne d'investissement BEI accorderait des crédits aux entreprises qui s'engageraient à recruter ou à former des jeunes.

[http://lexpansion.lexpress.fr/economie/le-plan-de-paris-et-berlin-pour-lutter-contre-le-chomage-des-jeunes-europeens\\_384459.html](http://lexpansion.lexpress.fr/economie/le-plan-de-paris-et-berlin-pour-lutter-contre-le-chomage-des-jeunes-europeens_384459.html)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 13/05/2013)

### ● Bercy écarte l'idée d'une taxe Lescure

Suite à la remise du rapport Lescure, qui propose une taxe sur les appareils connectables (smartphones, ordinateurs, tablettes, liseuses, baladeurs, consoles, chaînes hi-fi, etc.), **Pierre Moscovici** a déclaré : « *Il n'y aura pas de nouveaux impôts ni de taxes l'an prochain* », précisant que la « *taxe Lescure* » n'était pas au programme de la loi de finances en cours d'élaboration par les services de Bercy. L'Etat, de son côté, ne s'est pas encore prononcé, et certains conseillers de François Hollande sont favorables à cette taxe, qu'ils qualifient de « *petite taxe indolore pour le consommateur* ». Selon certains, non précisés dans *Le Point* : « *La taxe Lescure est la plus intelligente, car elle ne frappe que des fabricants de matériels d'origine extraeuropéenne* ». Du côté des antis taxe, Bruxelles, qui ne semble guère goûter les taxes à la française – comme les deux actuellement toujours en attente de validation par la Commission européenne : celle sur les services de télévision distributeurs et celle sur les télécoms, élaborée pour compenser la suppression de la publicité après 20 heures sur France Télévision. **Le Point** : « *Dans son rapport, la mission Lescure évalue le rendement de la taxe sur les appareils connectables à 86 millions d'euros si son taux était de 1 %. Un chiffrage obtenu en se basant sur le chiffre d'affaires 2012 des fabricants de matériels connectables (page 329 du rapport). Le produit de cette taxe serait affecté à un 'compte spécial' en vue de soutenir la 'transition numérique' des industries culturelles* ».

[http://www.lepoint.fr/chroniqueurs-du-point/emmanuel-berretta/bercy-ecarte-l-idee-d-une-taxe-lescore-15-05-2013-1666831\\_52.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130515](http://www.lepoint.fr/chroniqueurs-du-point/emmanuel-berretta/bercy-ecarte-l-idee-d-une-taxe-lescore-15-05-2013-1666831_52.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130515)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 15/05/2013, Emmanuel Berretta)

### ● Plus de 20 000 emplois salariés en moins au 1<sup>er</sup> trimestre

Selon des estimations provisoires publiées par l'Insee, le 16 mai, l'emploi salarié dans les secteurs marchands a perdu 20 300 postes au 1<sup>er</sup> trimestre 2013 (- 0,1 %). C'est un repli deux fois moins important qu'au trimestre précédent, grâce à un léger redressement de l'intérim. Hors intérim, l'économie française a perdu 31 700 postes au 1<sup>er</sup> trimestre. Sur un an, ce sont 133 800 postes salariés qui ont disparu en France (- 0,8 %), ce qui porte à 15,940 millions le nombre des emplois dans les secteurs marchands (hors agriculture). Il s'agit du 4<sup>ème</sup> trimestre consécutif de baisse.

[http://www.challenges.fr/economie/20130516.CHA9545/france-plus-de-20-000-emplois-salaries-en-moins-au-1er-trimestre.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130516](http://www.challenges.fr/economie/20130516.CHA9545/france-plus-de-20-000-emplois-salaries-en-moins-au-1er-trimestre.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130516)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 16/05/2013)

[Retour au sommaire](#)

### ● Les principales annonces de François Hollande

Le 16 mai 2013, le président de la république a tenu une conférence de presse. Les principales annonces :

- **Chômage** : « *Je réédite ici devant vous, en prenant des risques, mais aussi mes responsabilités que la courbe du chômage peut s'inverser d'ici à la fin de l'année. [...] Tout doit être mis en œuvre pour que les mesures qui ont déjà été engagées puissent être amplifiées pour faire reculer le chômage à la fin de l'année* ».

- **Union européenne** : Il faut « *sortir l'Europe de sa langueur* », grâce à une initiative en 4 points. Cette initiative portera sur le gouvernement économique de l'Union européenne, la jeunesse, l'énergie et une nouvelle étape d'intégration européenne.

- **Plan d'investissements** : Le 1<sup>er</sup> ministre, M. Ayrault, présentera « *au mois de juin* » un plan d'investissement pour les 10 ans qui viennent « *autour de 4 grandes filières* : le

numérique, la transition énergétique, la santé et les grandes infrastructures de transport ». M. Hollande a décidé de faire appel à des fonds étrangers pour financer ce grand plan d'investissements : « *Tout ne peut pas venir de l'Etat et, donc, pour financer ces investissements d'avenir nous devons aussi aller chercher le secteur privé, le partenariat, des capitaux extérieurs, des fonds d'investissement, parfois même de l'étranger* ».

- **Gouvernement** : François Hollande a renouvelé toute sa confiance à Jean-Marc Ayrault « *pour les mois qui viennent* ». **M. Hollande** : « *Ce qui m'importe c'est la ligne. [...] Il ne doit y avoir qu'une seule ligne au sein du gouvernement : faire réussir la politique que je conduis pour la France* ».

- **Remaniement** : Un remaniement est possible, mais pas maintenant.

- **Politique** : M. Hollande a mis en cause l'héritage de ses prédécesseurs, les accusant de ne pas avoir fait « *des choix courageux sur la compétitivité* » ou le « *sérieux budgétaire* » tout en affirmant ne rechercher « *aucune défausse* » à son action.

- **Épargne** : L'assurance-vie sera « *réformée* » et l'imposition des plus-values mobilières sera « *révisée* », afin de « *mieux orienter l'épargne des Français vers l'investissement productif* ». M. Hollande a aussi annoncé qu'un « *plan d'épargne action pour les PME sera créé avec des dispositifs incitatifs* ».

- **Prélèvements** : « *L'idéal serait de ne pas augmenter un taux de prélèvement sur les ménages dans l'année 2014* », à propos des plus de deux milliards d'euros de déficit de la branche famille de la Sécurité sociale. En 2013, « *j'ai conscience que je ne peux pas demander d'impôt supplémentaire aux ménages. [Par conséquent], il y aura des économies à faire, plus nous en réaliserons, moins nous demanderons de prélèvement aux Français* ».

- **Retraites** : « *Est-ce que, comme président de la République, je peux laisser 20 milliards d'euros de déficit en 2020 ? [...] Je refuse de reporter sur les générations à venir le fardeau du financement des retraites. [...] C'est par responsabilité que nous allons ouvrir le dossier des retraites et aussi par esprit de justice. [...] Trois principes me guident : premier principe, nous devons rétablir durablement [...] les régimes par répartition, en tenant compte de notre démographie. [...] Dès lors que l'on vit plus longtemps, parfois beaucoup plus longtemps, on devra travailler aussi un peu plus longtemps. [...] Le deuxième principe, c'est la justice [M. Hollande cite alors] les inégalités entre régimes, celles qui frappent les femmes ou ceux qui ont des carrières incomplètes. [...] Troisième principe, le dialogue, la concertation, qui s'ouvrira dès la conférence sociale du mois de juin et se poursuivra jusqu'à la fin de l'été* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130516.CHA9564/hollande-pense-toujours-pouvoir-faire-baisser-le-chomage-en-2013.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130516](http://www.challenges.fr/economie/20130516.CHA9564/hollande-pense-toujours-pouvoir-faire-baisser-le-chomage-en-2013.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130516)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 16/05/2013)

[Retour au sommaire](#)

## **COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE**

### ● **Sécurité sociale : Et si les remboursements dépendaient des revenus ?**

C'est dans la revue de l'Insee, *Economie et Statistique*, publiée le 16 mai, que les économistes Pierre-Yves Geoffard et Grégoire de Lagasnerie proposent d'instaurer un système de franchises et de plafonds, en proportion des revenus des assurés sociaux pris individuellement (et non par ménage). Le constat à l'origine de cette étude ? « *Malgré sa générosité, le système français ne réussit pas véritablement à garantir à l'ensemble de la population une couverture suffisante à un prix acceptable* ». Les deux économistes avancent donc l'idée d'une franchise annuelle, « *la même pour tous les assurés ou en proportion de leur revenu. Ce sont ces franchises qui devraient financer le remboursement intégral au-dessus d'un plafond* ». Un type de franchise qui existe ailleurs (Suède, Suisse, Pays-Bas).

- **Challenges** : « *Le principe de ce système revient à réduire un peu la couverture de l'ensemble des assurés pour améliorer celle des personnes qui nécessitent davantage de soins. Cette réforme est, selon les auteurs, à budget constant pour l'assurance maladie et permet "une réelle amélioration de la prise en charge des patients ayant des dépenses importantes"* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130516.CHA9546/securete-sociale-et-si-les-remboursements-dependaient-des-revenus.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130516](http://www.challenges.fr/economie/20130516.CHA9546/securete-sociale-et-si-les-remboursements-dependaient-des-revenus.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130516)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 16/05/2013)

● **Evasion fiscale : Etats-Unis, Royaume-Uni et Australie pourraient donner les fichiers**  
Les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie doivent annoncer, lors du Forum mondial des administrations fiscales, qui se réunira à Moscou jeudi 16 et vendredi 17 mai, qu'ils vont mettre à disposition des pays qui le souhaitent les fichiers secrets, portant sur la création de sociétés offshore dans les paradis fiscaux qu'ils ont obtenus et sur lesquels ils enquêtent. Le 10 mai, la France a exprimé son souhait de recevoir ces fichiers. **Vincent Drezet**, du syndicat des impôts **SNUI** : « *D'une manière générale, ces données vont permettre de guider le contrôle fiscal et de chercher des informations au bon endroit de façon très efficace* ».  
[http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/05/11/evasion-fiscale-etats-unis-royaume-uni-et-australie-donnent-les-fichiers\\_3175614\\_3234.html#xtor=EPR-32280229-\[NL\\_Titresdujour\]-20130512-\[titres\]](http://www.lemonde.fr/economie/article/2013/05/11/evasion-fiscale-etats-unis-royaume-uni-et-australie-donnent-les-fichiers_3175614_3234.html#xtor=EPR-32280229-[NL_Titresdujour]-20130512-[titres])

(Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr) du 12/05/2013, Anne Michel)

● **Pour Pierre Moscovici, l'évasion fiscale va reculer de façon décisive**

**Pierre Moscovici**, ministre des Finances, à l'issue d'une réunion du G7, le 11 mai : « *La communauté internationale est en train de faire des "pas de géant" dans la lutte contre l'évasion fiscale. [...] C'est un sujet sur lequel nous sommes en train, depuis quelques semaines, en vérité quelques mois, de faire des pas de géant, je n'exagère pas en disant ça, il y a quelque chose qui est en train de s'ouvrir, un nouveau champ. Un véritable consensus émerge pour prendre des mesures efficaces pour que chacun paie sa juste part de l'impôt, [c'est un] impératif de morale [qui permet en outre] plus d'efficacité pour nos budgets. [...] Un président de la République précédent avait dit "les paradis fiscaux, c'est fini". On ne va pas décréter la fin des paradis fiscaux, mais on a lancé un mouvement pour faire reculer de façon décisive l'évasion fiscale et déboucher sur l'obsolescence des paradis fiscaux* ». **M. Moscovici** a aussi confirmé la volonté de la France de participer à l'enquête internationale, si des Français étaient concernés : « *Ce que je sais, [...], c'est que des contacts ont déjà été pris entre administrations fiscales* ».

[http://lexpansion.lexpress.fr/economie/pour-pierre-moscovici-l-evasion-fiscale-va-reculer-de-facon-decisive\\_384466.html#xtor=AL-189](http://lexpansion.lexpress.fr/economie/pour-pierre-moscovici-l-evasion-fiscale-va-reculer-de-facon-decisive_384466.html#xtor=AL-189)

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 13/05/2013)

## LA VIE DES ENTREPRISES

● **Société Générale va supprimer plus de 1 000 postes d'ici 2016**

Le 8 mai, **Jean-François Sammarcelli**, directeur général délégué de Société Générale, a annoncé un plan d'économies de 900 millions d'euros, qui se traduira par la suppression plus de 1 000 postes dans le monde dans les 3 ans à venir, dont 550 au siège parisien du groupe. **Société Générale** : « *Le groupe a décidé d'engager un programme d'amélioration de son efficacité, avec trois objectifs : réduire les coûts et renforcer la compétitivité, simplifier le fonctionnement du groupe et renforcer les synergies de moyens entre métiers. Le plein effet de ce programme est attendu fin 2015, avec 1,45 milliard d'euros d'économies par rapport à début 2012* ». **Frédéric Oudéa**, PDG du groupe : « *A l'issue de la transformation du groupe fin 2015, Société Générale, s'appuyant sur des métiers adaptés au nouvel environnement économique et réglementaire en Europe sera en mesure de dégager un ROE (rentabilité des capitaux propres, ndlr) de 10 %* ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20130507.CHA9233/la-societe-generale-va-se-serrer-la-ceinture-apres-une-chute-de-son-benefice-net.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130507](http://www.challenges.fr/entreprise/20130507.CHA9233/la-societe-generale-va-se-serrer-la-ceinture-apres-une-chute-de-son-benefice-net.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130507)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 07/05/2013)

[Retour au sommaire](#)

● **Crédit Agricole rebondit après avoir soldé son aventure grecque**

Crédit Agricole a enregistré un bond de 50,7 % de son résultat net, à 469 millions d'euros. L'aventure grecque, qui avait plombé ses résultats durant plusieurs trimestres, est bel et bien terminée. **Jean-Paul Chifflet**, directeur général de Crédit Agricole SA (CASA) : « *Nos résultats de ce trimestre reflètent les choix que nous avons faits en 2012* ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20130507.CHA9237/bond-du-benefice-net-credit-agricole-a-solde-son-aventure-grecque.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130507](http://www.challenges.fr/entreprise/20130507.CHA9237/bond-du-benefice-net-credit-agricole-a-solde-son-aventure-grecque.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130507)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 07/05/2013)

### ● PSA-Renault : le grand plongeon

D'après des données publiées le 7 mai, par le Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA), la production cumulée de Peugeot, Citroën et Renault en France a baissé de 32 %. PSA a reculé de 35,7 % en France, de 18,8 % au niveau mondial. Renault a reculé de 23,7 % en France, de 7,9 % au niveau mondial.

[http://www.lepoint.fr/auto-addict/strategie/automobile-psa-renault-le-grand-plongeon-07-05-2013-1664285\\_659.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130507](http://www.lepoint.fr/auto-addict/strategie/automobile-psa-renault-le-grand-plongeon-07-05-2013-1664285_659.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130507)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 07/05/2013)

### ● L'IGAS épingle la gestion de l'Institut Pasteur

Dans un rapport publié le 3 mai, l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) dénonce la gestion de l'Institut Pasteur. **Les motifs ?** Abus de confiance au préjudice des donateurs, recours à des artifices comptables et concentrations excessives de pouvoir. Les rapporteurs, **Béatrice Buguet** et **André Bernay**, reprochent à l'Institut Pasteur « *de mettre en péril le lien de confiance qui l'unit à ses nombreux donateurs en manquant à son obligation de transparence sur l'utilisation des fonds collectés* ». Selon **Le Figaro** : « *Créée en 1887, la fondation pour la recherche recueille 50 millions d'euros par an et dispose d'un patrimoine estimé à près d'un milliard d'euros* ». **L'Igas** note que : « *Certains des fonds collectés ne sont pas forcément destinés à la recherche et une partie importante des dons et legs est affectée à des fonds propres et nourrit la croissance au lieu d'être affectée immédiatement aux équipes de recherche* ». Toujours d'après **l'Igas**, « *le déficit structurel affiché par l'Institut Pasteur est le fruit d'une "présentation artificielle" de ses résultats comptables, qui consiste à amputer son bilan annuel d'une partie des recettes* ». Est également pointé du doigt la réforme des statuts de 2008, qui accorde « *un pouvoir très important* » à la directrice de l'Institut, au détriment du Conseil d'administration. **L'Institut Pasteur** a répondu à l'Igas : « *Nous contestons formellement les conclusions du rapport de l'Igas qui mettent en cause de manière infondée la gouvernance de l'Institut Pasteur et qui pourraient laisser croire que les dons, legs et subventions dont il bénéficie ne sont pas utilisés à bon escient. [...] L'intégralité des dons et legs finance les activités de recherche, [les dons sont en principe utilisés dans l'année] sauf si un donateur a fait part de sa volonté d'accompagner un projet à long terme. [Les legs [...] lorsqu'ils sont supérieurs à 300 000 euros] peuvent être affectés au fond de dotation. [...] L'Institut Pasteur a une gestion prudente lui garantissant la pérennité nécessaire à l'accomplissement de ses missions de recherche* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130503.CHA9069/l-igas-epingle-la-gestion-de-l-institut-pasteur.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130503](http://www.challenges.fr/economie/20130503.CHA9069/l-igas-epingle-la-gestion-de-l-institut-pasteur.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130503)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 03/05/2013)

### ● Telemarket placé en redressement judiciaire

Le 30 avril, le site internet de distribution alimentaire Telemarket a été placé en redressement judiciaire par le tribunal de commerce de Bobigny. Il a désormais un mois pour trouver une solution.

[http://www.challenges.fr/entreprise/20130430.CHA8927/telemarket-place-en-redressement-judiciaire.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130501](http://www.challenges.fr/entreprise/20130430.CHA8927/telemarket-place-en-redressement-judiciaire.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130501)

(Source : [www.challenges.fr](http://www.challenges.fr) du 01/05/2013)

[Retour au sommaire](#)

## LA VIE DES DEPARTEMENTS

### ● Val d'Oise. Bezons : « *Nous nous dirigeons vers un désert médical* »

- **Guirec Loyer**, directeur du centre municipal de santé de Bezons : « *La ville de Bezons est très mal lotie. Nous sommes en dessous de la moyenne départementale concernant le nombre de généralistes. [...] Nous nous dirigeons vers un désert médical* ». La ville lance un contrat local de Santé (CLS). **Guirec Loyer** : « *Ce CLS est une reconnaissance pour le centre de santé. Cela permet de pérenniser des actions que nous développons comme le travail de sensibilisation au dépistage du cancer, les actions auprès des seniors... Mais ce CLS n'est pas suffisant, il n'apporte pas beaucoup de moyens supplémentaires. Selon nos derniers chiffres, qui datent de 2008, la pratique du tiers payant coûtait à la ville 3,50 € par acte. Cela représente un manque à gagner de 175 000 € par an pour la commune qui,*



malheureusement, ne sera pas comblé grâce au CLS ». Quant à la pénurie de médecins : « Nous travaillons à la mise en place de conventions avec des hôpitaux du bassin local. Cela nous permettrait d'augmenter nos offres de soins. Des médecins des hôpitaux pourraient venir consulter ici, au centre de santé ».

<http://www.leparisien.fr/bezons-95870/nous-nous-dirigeons-vers-un-desert-medical-07-05-2013-2785157.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 07/05/2013, Maïram Guissé)

#### ● Yvelines cherche médecins désespérément

Selon l'Union régionale des professionnels de santé (URPS), les Yvelines ont perdu 11 % de leurs généralistes entre 2007 et 2012. **Frédéric Prudhomme**, président du conseil de l'ordre des médecins du département : « Les cinq prochaines années seront encore difficiles et l'on peut s'attendre à voir encore se retirer au moins 10 % des 1 700 généralistes du département. [...] Le modèle du médecin qui travaille plus de 50 heures par semaine pour gagner sa vie n'a plus la cote et, à de rares exceptions près, l'exercice en milieu rural ou dans des zones difficiles non plus ». L'URPS, en partenariat avec l'ordre des médecins, l'agence régionale de santé (ARS) et la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), a initié depuis juin 2012 des permanences locales d'aide à l'installation. Elles servent de lien entre ceux qui arrivent et ceux qui partent : « Les résultats sont prometteurs. Onze médecins sont venus vers nous et se montrent satisfaits des échanges d'informations ». **Joël Loison**, le maire (UMP) de Vélizy : « Pour les projets immobiliers de cabinets médicaux, nous sommes prêts à les porter financièrement à la place des médecins et, pour ceux qui veulent rester seuls, nous nous engageons à trouver des locaux au prix du marché, soit 15 €/m<sup>2</sup> ».

<http://www.leparisien.fr/yvelines-78/cherche-medecins-desesperement-07-05-2013-2785185.php#xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : [www.leparisien.fr](http://www.leparisien.fr) du 07/05/2013, Laurent Mauron)

[Retour au sommaire](#)

### OPINIONS/VIE POLITIQUE

#### ● Travail au noir, argent sale : où en est l'économie souterraine ?

Selon une étude effectuée par le groupe de cartes de crédit Visa, le poids de l'économie parallèle (travail au noir, transactions légales non déclarées) a diminué en Europe. Elle représente, en 2012, 12 % du PIB cumulé de l'Union européenne, contre 19 % en 2011. Toujours d'après cette étude, la baisse se poursuivrait en 2013, malgré le contexte de crise économique qui pourrait pousser les Européens à multiplier les activités non déclarées pour augmenter leurs revenus.

- **Éric Vernier**, chercheur associé à l'Iris, spécialiste du blanchiment de capitaux et de la fraude, et auteur de *Techniques de blanchiment et moyens de lutte* chez Dunod (2013), réagit à cette étude dans Le Point : « L'étude est étonnante. Donner des chiffres précis dans un secteur qui est par définition très obscur, donc très difficile à quantifier, me paraît assez étrange. Certes, il est possible de dégager des tendances de l'économie souterraine, mais il m'apparaît très compliqué de noter des baisses, ou des hausses d'ailleurs, de quelques points de PIB, alors que le montant même de l'économie parallèle est compris dans une fourchette assez large. [...] Et puis l'étude ne prend pas en compte tout ce qui concerne l'argent de la drogue, de la criminalité ou des trafics d'organes. Elle s'intéresse uniquement au travail au noir et aux transactions non déclarées. Même si, effectivement, ces chiffres sont en baisse, ils restent importants en Europe. 10 % du PIB en France, c'est le minimum de ce que l'économie parallèle peut représenter dans notre pays. S'il existe 10 % d'argent sale dans notre PIB, cela voudrait dire que les 90 % restants seraient "propres" ? Non, pas du tout ! » **Concernant la difficulté de lutter contre le travail au noir** : « C'est très compliqué en France pour deux raisons : le manque de moyens et la difficulté de se focaliser sur les chantiers prioritaires. Quand on regarde le nombre d'inspecteurs de l'Urssaf par région, deux ou trois, rarement plus, nous ne pouvons qu'être inquiets. La lutte contre la fraude est dessinée par une orientation politique : le gouvernement s'attaquera plus particulièrement à tel ou tel secteur suivant ses "affinités". Et ce n'est pas forcément là où il y en a le plus besoin. Il y aura peut-être plus de contrôles fiscaux des salariés, des petits artisans, mais pas forcément dans les grandes entreprises... Les chômeurs et les

populations précaires ne sont pas les seuls à avoir recours au travail au noir. Il y a les retraités qui veulent augmenter leur retraite, les travailleurs qui ont envie d'arrondir leurs fins de mois, et des professions qualifiées, comme les professeurs qui donnent des cours particuliers non déclarés. Le travail au noir est bien plus répandu que ce qu'on pourrait croire. En ce qui concerne les entreprises, certaines sociétés de sécurité ou de gardiennage ont massivement recours au travail au noir, ce sont souvent des personnes étrangères, sans papiers, qui sont recrutées. [...] Une explication fondamentale manque à l'étude : si le travail au noir baisse, c'est surtout parce que l'emploi baisse aussi ! Reprenons l'exemple précédent : la société de gardiennage a moins de travail à cause de la crise, elle emploie donc moins de personnes, et donc moins de personnes qui travaillent au noir. Les travailleurs au noir sont un peu comme les intérimaires : les premiers à trinquer, car il est plus facile de s'en débarrasser : ils ne risquent pas d'aller aux prud'hommes... L'économie parallèle suit la conjoncture : il n'y a pas particulièrement de tendance vertueuse ou de prise de conscience citoyenne dans cette soi-disant baisse du poids de l'économie souterraine. Je pense qu'il faut rester prudent. Le plan de lutte contre la fraude aux finances publiques est intéressant, les annonces sont intéressantes, mais il est trop tôt pour se prononcer, attendons quelques années avant de tirer des conclusions. Dans tous les cas, il existe un palier incompressible, un seuil au-dessous duquel nous ne pourrions plus lutter contre les fraudes. Nous pouvons réorganiser l'administration, les règles du paiement de l'impôt ou encore renforcer les moyens de contrôle pour aller chercher l'argent de la fraude. Cet argent nous serait utile, mais nous n'avons pas forcément les moyens de le faire. C'est tout le paradoxe ».

[http://www.lepoint.fr/economie/travail-au-noir-argent-sale-ou-en-est-l-economie-souterraine-07-05-2013-1664505\\_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130508](http://www.lepoint.fr/economie/travail-au-noir-argent-sale-ou-en-est-l-economie-souterraine-07-05-2013-1664505_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130508)

(Source : [www.lepoint.fr](http://www.lepoint.fr) du 07/05/2013, Pauline Jacquot)

#### **TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS**

##### ● **Conseil d'orientation pour l'emploi : « Stabiliser les exonérations de cotisations »**

Les exonérations de cotisations sociales patronales sur les bas salaires et les aides en faveur de l'alternance, efficaces sur l'emploi, doivent être maintenues et stabilisées, préconise un rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi (COE) remis le 26 avril au ministre du Travail, Michel Sapin

- **Documents téléchargeables : Synthèse des rapports « Les aides aux entreprises en faveur de l'emploi » (8 pages) ; Rapport n°1 : « Les aides aux entreprises – évaluation d'ensemble » (128 pages) ; Rapport n°2 : « Les aides aux entreprises – évaluation des principaux dispositifs » (136 pages) :**

[http://www.coe.gouv.fr/Detail-Dossier.html?id\\_article=1125](http://www.coe.gouv.fr/Detail-Dossier.html?id_article=1125)

(Source : [www.coe.gouv.fr](http://www.coe.gouv.fr))

[Retour au sommaire](#)

##### ● **Institut Montaigne : « Le bilan économique de la première année du quinquennat de François Hollande »**

- **Présentation de Laurent Bigorgne :** « Pendant toute la campagne de 2012, l'Institut Montaigne a chiffré les engagements des différents candidats à l'élection présidentielle. François Hollande comme Nicolas Sarkozy ont tous deux reconnu le caractère sérieux et loyal du travail conduit par l'Institut à cette occasion. Un an après, nous revenons avec la même méthode sur la mise en œuvre des principales mesures du programme de l'actuelle majorité dans le domaine économique. Le document que vous allez découvrir - Bilan de la première année du quinquennat de François Hollande - compare le cadrage macro-économique de son projet - Mes 60 engagements pour la France - avec les données qui sont désormais connues. Il passe en revue les résultats enregistrés à ce jour en matière d'équilibre des comptes publics, de compétitivité et d'emploi ».

<https://mail.google.com/mail/h/1oj5v8qi29yqx/?&v=c&th=13e5c85f5fddd5a5>

- **Le bilan dans son intégralité (48 pages) :**

<http://www.institutmontaigne.org/medias/Bilan-1-an-Francois-Hollande.pdf>

- **Les graphiques (1 page) :**

<http://www.institutmontaigne.org/medias/Croissance%20et%20comptes%20publics%20-%20Trajectoires%20-%20Infographies%20IM.pdf>

(Source : [www.institutmontaigne.org](http://www.institutmontaigne.org) du 30/04/2013)

[Retour au sommaire](#)

**Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.** En ligne tous les mercredis  
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard  
Rédacteur en chef : Eric Tessier.  
Contact : [eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante :  
[eric.tessier@urssaf.fr](mailto:eric.tessier@urssaf.fr)